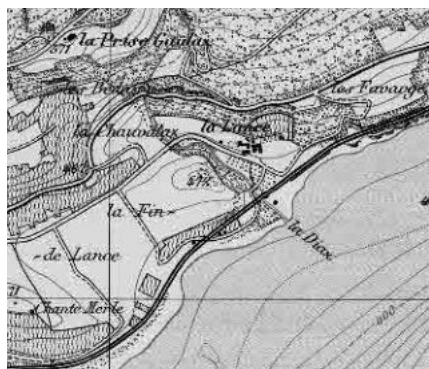


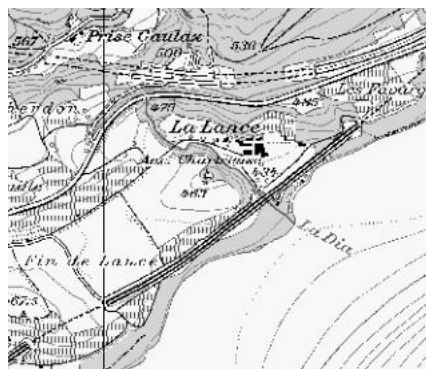


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Ancienne chartreuse du 14<sup>e</sup> siècle recelant l'unique cloître conservé du canton, isolée dans un vallon à proximité du lac. Eglise et bâtiments conventuels réaffectés en résidence campagnarde dès le 16<sup>e</sup> siècle.



Carte Siegfried 1887



Carte nationale 2005

#### Cas particulier



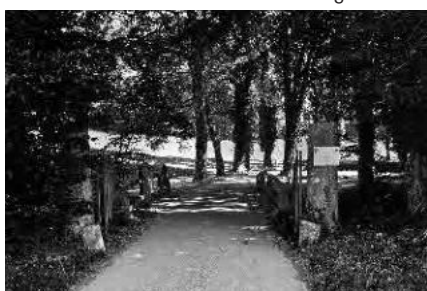
☒☒☒	Qualités de situation
☒☒☒	Qualités spatiales
☒☒☒	Qualités historico-architecturales

**La Lance**

Commune de Concise, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1 Anciennes chartreuse et église



2



3



4 Ruraux avec la basse-cour, déb. 19<sup>e</sup> s.



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2011: 1-8



5 Entrée de l'ancienne église



6

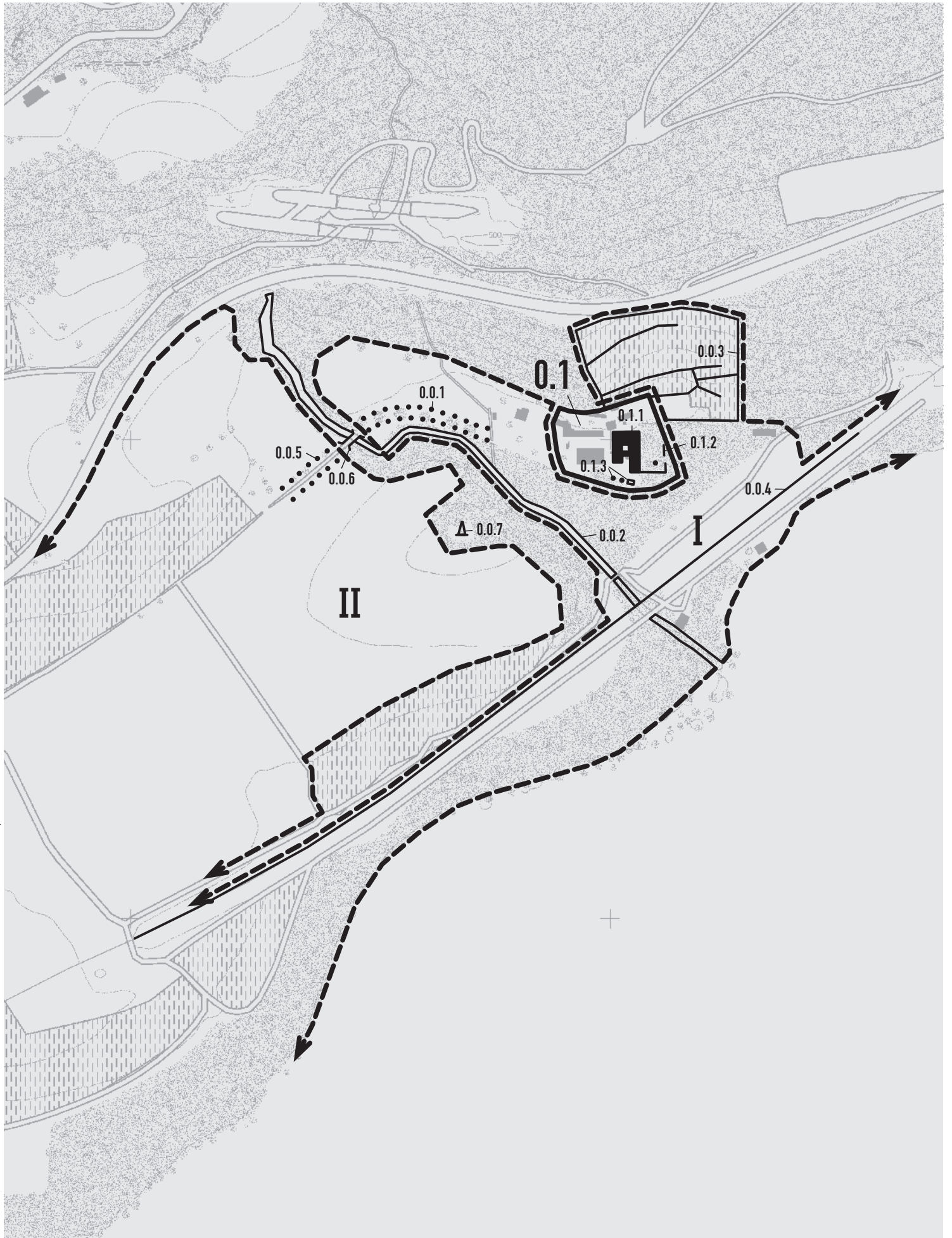


7 Puits et clos renfermant des vignes



8 Tour d'escalier et aile Pourtalès de 1801

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



- Périimètre, Ensemble (P, E)
- - - Environnement (PE, EE)
- L Elément individuel (EI)
- L Observation
- ▨ Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.1	Anc. chartreuse de La Lance, fondée en 1317 et transf. en maison seigneuriale au 16 <sup>e</sup> s., dépendances rurales avec grange, étable, écurie, remise, four et forge encadrant une cour pavée	A	×	×	×	A			1-8
EI	0.1.1	Anc. église érigée dès 1318, anc. cloître et bâtiments conventuels disposés en parallèle, transf. et agr. 16 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.				×	A			1,4,5
	0.1.2	Grande terrasse aménagée sur un terre-plein, délimitée par un haut mur de soutènement et ombragée par un platane						o		1
	0.1.3	Deux platanes en croissance libre dominant toute la chartreuse, bordés d'une fontaine						o		1,3,6,8
EE	I	Etroit espace dans une cuvette, au pied des premiers contreforts du Mont-Aubert, s'évasant en direction du lac de Neuchâtel, près et vergers en pente très douce	a			×	a			1,8
	0.0.1	Allée de peupliers						o		2
	0.0.2	Ruisseau de la Dia, autrefois appelé La Lance, bordé par un épais cordon boisé						o		
	0.0.3	Clos structuré en quatre terrasses par des murs et planté de vignes						o		7
	0.0.4	Ligne de chemin de fer Yverdon-Neuchâtel, ouverte en 1859						o		
EE	II	Champs et vignes reliant La Lance au village de Concise, délimités au NE par une petite éminence couronnée d'arbres	a			×	a			
	0.0.5	Allée de noyers encadrant l'entrée au domaine						o		
	0.0.6	Portail et pont enjambant la Dia, doté de deux garde-fous arqués en béton moulé						o		2
	0.0.7	Motte de La Lance						o		

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Implanté à proximité du lac de Neuchâtel, à un kilomètre et demi au nord de Concise, l'ancien couvent des chartreux de La Lance est un site retiré qui semble avoir échappé au passage du temps. Sous cet aspect immuable se cache néanmoins une série de transformations qui ont peu à peu façonné le bâti en fonction des modes et des besoins propres à chaque époque.

Le nom de La Lance fut mentionné pour la première fois en 1194 sous la forme « aquam, rivum de Lancea », dont l'origine est à chercher dans le cours d'eau qui traverse le domaine. Ce vocable, dont l'étymologie est clairement liée à celle du verbe « lancer », faisait probablement allusion au fort débit de l'eau ou à une cascade. La petite rivière est aujourd'hui désignée par le second nom qui lui a été attribué, la Dia, dénomination qui vient du latin « ductus » signifiant « conduite d'eau, canal, eau canalisée » ou du patois « douai, duche », qui fait référence à une « source abondante et pérenne ». Le cours d'eau est dominé à l'ouest par une petite éminence boisée appelée la Motte de La Lance. Longtemps attribuée à Charles le Téméraire, cette fortification remonte en fait à une époque antérieure, vraisemblablement à l'époque romaine.

Au Moyen Age, les seigneurs de Grandson imaginèrent très tôt d'installer des moines dans ce lieu solitaire, dans le but de renforcer la frontière de leur domaine vis-à-vis des comtes de Neuchâtel, leurs rivaux de l'époque. Vers 1180, ce domaine fut donné par Huon, sire de Grandson, à l'abbaye neuchâteloise de Fontaine-André, qui relevait alors de l'Ordre des chanoines réguliers de Prémontrés. Il accueillit une dépendance du couvent de Fontaine-André établie près de Neuchâtel, mais jamais ne s'y établit de véritable monastère. Il s'agissait plutôt d'une simple fondation installée dans une « grange » et tenue par des frères convers sous l'autorité d'un ou deux prêtres. Or, l'expérience fut de courte durée et le domaine revint aux seigneurs de Grandson qui pensèrent le céder à des chartreux dès les premières années du 14<sup>e</sup> siècle. Mais ce n'est qu'en 1317 qu'un premier

contrat fut finalement conclu avec la Grande Chartreuse qui était sise près de Grenoble : Dom Jean de Montaigu s'engagea alors à construire une maison où devaient habiter treize pères et les travaux débutèrent dès l'année suivante. La charte de fondation définitive du couvent de la « Bienheureuse Marie du Saint-Lieu de la Lancy » fut signée en 1320 par Othon I<sup>er</sup> de Grandson. Jean de Rossillon, évêque de Lausanne, consacra l'église en 1328.

Inscrit dans un carré de treize mètres, le petit cloître fut édifié à la même époque. Epargné par l'iconoclasme notamment, il représente le seul cloître intégralement conservé du canton de Vaud. Très vite, le nom de la chartreuse fut abrégé pour ne conserver que celui de la petite rivière, La Lance. Après la confiscation des biens des seigneurs de Grandson par le comte de Savoie, le couvent passa vers la fin du 14<sup>e</sup> siècle sous la domination de Marguerite de Montbéliard, puis, par héritage, sous celle de la maison de Chalon. Le couvent aurait été incendié en 1476, au cours de la célèbre bataille de Grandson, qui eut lieu non loin de la chartreuse et opposa les Confédérés à Charles le Téméraire. Aucune preuve ne permet toutefois d'affirmer qu'il fut vraiment brûlé, même si des travaux considérables, visant vraisemblablement la reconstruction complète de l'aile sud-est, furent effectivement entrepris à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. La victoire des Suisses décida du sort de la seigneurie de Grandson, qui devint un bailliage commun de Berne et de Fribourg. Aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, le couvent abritait au plus huit moines et autant de cellules, quelques frères laïcs et quatre domestiques. Ils vivaient de leurs divers droits d'usage, de la terre, du bois de la Seyte, de la pêche dans le ruisseau et dans le lac de Neuchâtel, de pâtures à Concise et de la viticulture introduite par les frères au 14<sup>e</sup> siècle. Ils disposaient également d'un vivier à poissons, rénové en 1530, et du moulin de Seyte, identifié comme la scierie de la Raisse.

Le passage à l'église réformée fut un épisode particulièrement tumultueux de l'histoire du couvent, ses religieux opposant une ferme résistance au protestantisme. En dépit des réclamations de Fribourg, le bailli bernois Jacques Tribolet finit en 1538 par chas-

ser les moines. Ce fervent partisan de la Réforme acheta le couvent pour le transformer en une maison seigneuriale telle qu'en possédaient les familles aristocratiques de Berne et de Fribourg. Il fit démolir les cellules, notamment dans l'aile sud, et fit édifier à la place une tour-escalier de plan circulaire. Il aurait en outre aménagé dans l'église un pressoir et une cave. En 1670, les Tribolet entreprirent de nombreux travaux, dont la construction d'un nouveau corps de logis, sans doute sur une partie des fondations de l'aile sud. Un plan cadastral de 1714 releva la disposition des bâtiments et leur fonction : l'ancienne église et l'ancien cloître furent dessinés d'après un axe nord-sud comme un seul corps de bâtiment, disposition identique à celle d'aujourd'hui, auquel était attaché, à l'angle sud-est, le pressoir. En vis-à-vis, à l'ouest, se tenait un long bâtiment parallèle abritant la grange, les étables et les logements des domestiques, rangée qui sera démolie en 1779. Au sud des divers bâtiments, une enceinte délimitait une cour intérieure. Une seconde enceinte encerclait un vaste espace mentionné sous le nom de « clos » à l'ouest et sous celui de « jardin » au nord. Ce mur devait également circonscrire toute la zone viticole surplombant le couvent, au nord. Si les travaux entrepris par les Tribolet ne touchèrent que les édifices résidentiels distribués autour du cloître, les remaniements effectués en 1770 par Simon Le Chevalier de Rochefort, officier de Neuchâtel, nouveau propriétaire du domaine, furent plus substantiels, puisqu'ils touchèrent également les diverses annexes, complètement réaménagées afin de doter l'ensemble de bâtiments agricoles modernes et fonctionnels.

Ce processus fut poursuivi par Jacques-Louis de Pourtalès, marchand spécialisé dans le commerce d'indiennes à Cortailod, qui acquit le domaine en 1794. Entre 1799 et 1829, celui-ci fit construire différentes annexes afin d'exploiter au mieux son domaine, telles qu'un four, une buanderie, une forge, un rucher le long du chemin menant au lac et un vivier à poissons à proximité du ruisseau de la Dia. En 1806, on édifia même une glacière, qui devait permettre de conserver des blocs de glaces du printemps jusqu'à l'automne, ce genre de construction étant à cette époque très à la mode dans nos régions.

Durant ce premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, d'importants travaux liés à l'introduction du chauffage ou des sanitaires et, plus tard, de l'électricité furent également entrepris à l'intérieur des bâtiments. En 1801, le pressoir qui marquait l'angle sud-est fut démolie pour faire place à un corps de logis de plan carré, baptisé « aile Pourtalès ». C'est seulement à partir de ce moment précis que la partie inférieure de l'ancienne église aurait véritablement été utilisée comme pressoir. Les voûtes de la partie supérieure furent, elles, démolies en 1816 afin d'aménager un salon-bibliothèque. Un plan datant de 1806 révèle qu'à l'ouest du cloître, le grand bâtiment abritant les écuries fut dédoublé au nord en 1800 par un long corps étroit renfermant un bûcher et une vacherie. Entre ces deux édifices parallèles se tenait la basse-cour, originellement revêtue d'un pavement, en partie conservé, et dotée d'un manège couvert, aujourd'hui disparu. Au sud du cloître s'étendait un jardin à la française structuré en croix. Au sud-ouest, l'accès à la propriété était déjà bordé d'une allée d'arbres. Le chemin se poursuivait le long du lac au nord-ouest, où certaines portions de la rive furent empierrées en 1802. Vers 1820, l'aile orientale fut percée de baies et unifiée dans un style néoclassique.

Un petit cabinet fut édifié en position isolée vers la ligne de chemin de fer dans le premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle. Construite en 1859, celle-ci coupa la propriété de son accès direct au lac, ainsi que nous le révèle la carte Siegfried de 1887. Aucun changement ne survint au cours du 20<sup>e</sup> siècle, et ce jusqu'à nos jours, si bien qu'à cette époque, la disposition des bâtiments était rigoureusement identique à celle d'aujourd'hui. En 1927, la propriété passa aux mains d'Hugues Jéquier, qui construisit une terrasse au pied de la façade néoclassique en 1930. Il rénova la même année le puits situé dans le verger, au sud-est du bâti. Aujourd'hui, La Lance est une propriété privée qui continue de se consacrer à l'exploitation de son domaine viticole. On l'aperçoit furtivement lorsqu'on passe en train, entre Yverdon et Neuchâtel.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Blottie dans une cuvette limitée au nord par le Bois-de-Seyte qui s'étend sur une pente abrupte et au sud-ouest par la Motte de La Lance (0.0.7) ainsi que par l'épais cordon d'arbres longeant le ruisseau de la Dia (0.0.2), l'ancienne chartreuse trône au centre d'une clairière (I) qui s'ouvre sur le lac de Neuchâtel. Si ce petit ensemble d'édifices passe totalement inaperçu depuis la route cantonale reliant Vaumarcus, bourgade du canton de Neuchâtel, à Concise, son implantation n'en reste pas moins signifiante, puisqu'il devait garder l'entrée orientale de la région de Grandson, qui s'étendait du pied du Mont-Aubert jusqu'au bord du lac.

L'accès au domaine se fait au sud-ouest par la route venant de Concise, qui longe des champs et des vignes avant d'aboutir à un épais cordon boisé et grimper ensuite sur la Motte. Lorsqu'on pénètre dans ce bois, l'entrée au domaine est signalée par un portail et un petit pont (0.0.6) qui débouche sur un double alignement de peupliers (0.0.1). Décrivant un large coude qui la fait bifurquer vers le sud-est, cette majestueuse allée longe de très près le cordon boisé de la Dia, qui délimite l'étroite clairière dans laquelle s'est développé le bâti, pour finalement former un îlot compact (0.1).

Les premiers édifices visibles sont les bâtiments agricoles. Répartis sur deux rangées parallèles se faisant front de part et d'autre d'une longue cour rectangulaire, ils présentent une organisation en U, dont le fond de perspective, à l'est de la cour, débouche sur l'ancienne église (0.1.1). Cet édifice est reconnaissable par sa façade en pierres apparentes percée d'un unique oculus et d'un porche en plein-cintre. Sur le côté aval de ces deux rangées parallèles se trouve une grange-écurie en maçonnerie percée de deux portes cochères et coiffée d'un toit à demi-croupes, ce bâtiment masquant la vue sur l'ancienne chartreuse depuis la route d'accès à l'ouest. Sur la rangée amont, les bâtiments de deux niveaux forment une chaîne continue de gouttereaux. Il s'agit de l'habitation du fermier, construite autour de 1800, et de

diverses caves et remises en partie revêtues de bois. A l'extrémité occidentale, une toiture à demi-croupes plus élevée – qui par conséquent crée un contraste avec le reste de la rangée qui, elle, est surmontée d'un toit à deux pans – abrite une habitation devancée d'un jardin potager et d'une fontaine, qui délimitent désormais le côté occidental de la cour.

L'ancien carré conventuel (0.1.1) est rigoureusement axé sur les points cardinaux. Il se compose de l'ancienne église, édifice massif couvert d'un toit à croupes, orienté est-ouest, qui marque le front nord du carré, et de deux corps de bâtiments qui se déploient perpendiculairement vers le sud. Il s'agit des bâtiments conventuels qui s'ordonnent autour d'un carré ajouré en son centre correspondant au cloître gothique. Un petit chemin d'accès en pente douce longe le front occidental du carré et conduit à l'église située au sommet. Cet axe forme comme un U autour duquel sont distribués les différents bâtiments : sur le côté oriental de la rue, les anciens bâtiments conventuels de deux niveaux suivent la déclivité du terrain qui crée un léger échelonnement. Les façades dégagent un caractère authentique, que vient encore accentuer le sol revêtu de simples boulets. En direction du nord, la perspective se referme sur un petit bâtiment de plain-pied et sur les coteaux de vignes, tandis qu'en direction du sud, la perspective débouche sur deux gigantesques platanes (0.1.3) qui forment comme un mur végétal, semblant écraser le bâti par leur taille démesurée. Au pied de ces arbres se cache une fontaine qui délimite une placette devant le front méridional. Depuis le sud, le côté méridional du carré conventuel est marqué par trois éléments : à l'ouest tout d'abord se dresse la façade pignon d'un bâtiment surmonté d'un toit à demi-croupes ; au centre, la tour d'escalier domine le front du bâti avec son toit en flèche conique ponctué d'une horloge. Construit au 16<sup>e</sup> siècle pour remplacer l'aile méridionale qui abritait les cellules monastiques, cet édifice est situé en retrait par rapport au bâtiment précédent ; à l'angle sud-est enfin, l'aile Pourtalès de 1801 se démarque par sa position en saillie. Ce corps de bâtiment est doté de trois niveaux, mais sa façade orientale n'en comprend plus que deux, cette différence s'expliquant par l'aménagement d'un terre-plein servant de ter-

rasse (0.1.2). L'alignement des ouvertures de l'aile de 1801 reprend celui de l'aile de l'ancien carré conventuel jusqu'à l'ancienne église. On dénote également trois parties distinctes sur ce front en partie masqué par un platane : le corps de logis central, qui correspondait à l'ancienne aile orientale des bâtiments conventuels, forme un bon équilibre entre le chevet plat de l'église au nord et l'aile Pourtalès de 1801 au sud. La régularité des ouvertures et la sobriété des façades confèrent à l'ensemble de la rangée un style néoclassique qui correspond parfaitement au goût exprimé dans l'aménagement des maisons de maître au début du 19<sup>e</sup> siècle. Depuis l'est en effet, l'ancienne chartreuse ne trahit ses origines que par la façade arrière, légèrement plus haute, de l'ancienne église revêtue de pierres apparentes. La notion d'enfermement dans la vie monastique se voit ici pour ainsi dire niée par ce front de bâtiment qui s'ouvre sur un grand dégagement couvert de prés et de vergers et ponctué d'un puits. S'il s'étend aujourd'hui jusqu'aux voies de chemin de fer (0.0.4), il donnait autrefois à l'est et au sud sur le lac (I).

A l'arrière-plan, l'ancienne chartreuse est dominée par un grand clos de forme pentagonale (0.0.3), qui se détache du versant escarpé couvert de forêts compris entre le pied de la pente et la route cantonale qui passe en contre-haut. Dévolu essentiellement à la vigne, cet espace est structuré avec soin par des murs de soutènement qui mettent en exergue sa configuration en léger arc de cercle rappelant la forme d'un amphithéâtre : alors que son niveau inférieur est contenu par des murs rectilignes, les terrasses supérieures sont délimitées par des murs dessinant une courbe. Par sa taille, cet élément paysager forme un pendant pourvu de qualités tout aussi remarquables que l'entité bâtie.

Situé au fond d'une cuvette, l'étroit espace (I) dans lequel est implantée l'ancienne chartreuse est uniformément couvert de prés. Il est très nettement délimité par des bois qui le prennent en tenaille au nord et au sud. Au sud-est, cette clairière s'ouvre sur le lac et un passage sous-voies permet d'accéder aux rives naturelles. De l'autre côté de la Motte, qui s'élève en pente abrupte au sud-ouest du bâti, s'étendent jusqu'à

Concise des champs et des vignes (II). Au sommet de l'éminence, qui apparemment aurait servi de système de fortification, se dresse une pierre qu'il est possible de deviner parmi les arbres.

### Qualification

Appréciation du cas particulier dans le cadre régional

☒☒☒ Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes de l'ancienne chartreuse de La Lance en raison de son caractère retiré, de par sa position isolée dans un petit vallon remarquablement préservé et protégé au nord par le versant boisé du Mont-Aubert. Qualités renforcées par la proximité immédiate du lac de Neuchâtel et par la présence d'un vaste clos en terrasses comportant des vignes nouant une transition subtile entre l'ensemble construit et les environnements naturels.

☒☒☒ Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes de par l'articulation particulièrement équilibrée de l'îlot bâti, fait de l'imbrication de deux U : l'un formé par l'ancienne chartreuse s'ouvrant au sud sur deux gigantesques platanes, l'autre délimité par les ruraux, les communs et le frontispice de l'ancienne église orienté à l'ouest.

☒☒☒ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes du fait de la valeur exceptionnelle de l'ancienne chartreuse datant du 14<sup>e</sup> siècle et recelant l'unique cloître ayant pu être conservé jusqu'à nos jours dans le canton de Vaud. Edifices transformés au 16<sup>e</sup> siècle en résidence campagnarde, à laquelle ont été ajoutés divers bâtiments ruraux jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, tels une grange, des écuries, un four et une forge.

**La Lance**

Commune de Concise, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

2<sup>e</sup> version 08.2011/che

Photos numériques : 2011  
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités  
546.482/189.998

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse